



## Adhérer au SNVEL

Adhérer au SNVEL, c'est d'une part bénéficier d'un accompagnement et de services adaptés à vos besoins, et d'autre part soutenir et s'impliquer activement dans les actions mises en œuvre, pour peser dans les prises de décisions face aux enjeux actuels et futurs de l'exercice en clientèle.

## Tarifs d'adhésion

Cotisation classique (plein tarif) de **450 à 620 € HT**

Tarifs pour un nouvel adhérent : un pack promo avantageux !



**Remise de 25 à 90%**  
sur la cotisation pleine pour les vétérinaires  
bénéficiant des classes spéciales CARPV,  
non cumulable avec les autres remises

\* selon votre département



Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral

**PARTENARIAT SNVEL/AG2R LA MONDIALE** : depuis 14 ans, les conseillers AG2R LA MONDIALE de votre secteur demeurent à votre disposition pour faire le point, en réalisant un bilan complet, offert et sans engagement, sur votre situation et vous apporter des conseils pour mettre à l'abri votre famille, vos proches et vous-même face aux accidents de la vie. > Ce document a été réalisé avec le concours du Groupe **AG2R LA MONDIALE**

MAISON DES VÉTÉRINAIRES

10 place Léon Blum, Paris 11ème 01 44 93 30 00

contact@snvel.fr www.snvel.fr

**snvel** Exercez votre droit de véto

Syndicat National des Vétérinaires  
d'Exercice Libéral

## Adhérer pour agir avec le SNVEL

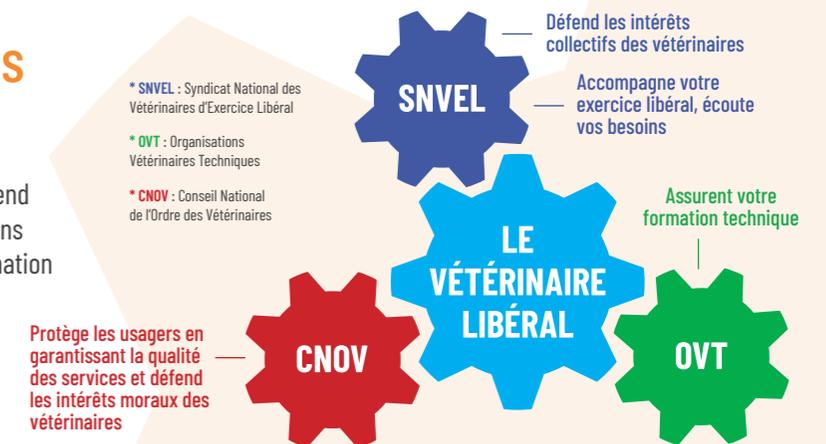
Le vétérinaire libéral, chef d'entreprise passionné, exerce son métier par vocation. Néanmoins, à l'ère des grandes mutations de la société, notamment avec l'avènement du numérique, cet exercice est plus complexe. Il fait désormais face à de nouvelles exigences. Il doit se plier à des contraintes réglementaires grandissantes, doit faire des choix stratégiques importants, le tout en étant irréprochable vis à vis de ses clients de plus en plus informés.

Le SNVEL est une organisation exclusivement présidée et administrée par des vétérinaires libéraux en exercice qui partagent le même quotidien que vous. C'est un acteur majeur de l'évolution et de la promotion du vétérinaire libéral. Il agit de manière opérationnelle pour faciliter l'exercice du vétérinaire d'aujourd'hui, préserver son indépendance et préparer son avenir.

## Les rôles des organisations professionnelles

Alors que le CNOV garantit la qualité des services et défend les intérêts moraux des vétérinaires, que les organisations techniques (AVEF, AFVAC, SNGTV, ...) assurent notre formation continue, le SNVEL agit pour :

- ✓ **Écouter** vos besoins
- ✓ **Accompagner** votre exercice libéral
- ✓ **Défendre** les intérêts collectifs des vétérinaires



## Ecouter vos besoins, préparer votre avenir

En adhérant au SNVEL, vous financez le travail des élus et des permanents, vous avez aussi la possibilité de vous impliquer dans les débats et délibérations pour exprimer les besoins de votre forme d'exercice. Vous donnez ainsi votre avis sur vos problématiques spécifiques, et vous avez le pouvoir d'influencer la stratégie du SNVEL qui améliorera votre quotidien et préparera votre avenir :

- ✓ **En vous adressant directement** à des interlocuteurs privilégiés, vos administrateurs nationaux, votre délégué départemental ou régional, par mail ou par téléphone, ou via Facebook, Twitter, et LinkedIn.
- ✓ **En participant aux réunions locales** animées par le SNVEL, aux Universités de printemps et à la Journée d'automne.
- ✓ **En prenant part** à des groupes de travail sur des sujets d'actualité.

## Vous accompagner dans votre exercice libéral

Le vétérinaire libéral n'est pas seulement un professionnel de la santé animale, il est aussi un chef d'entreprise. À ce titre, son métier consiste à appréhender la gestion d'entreprise, le management d'équipe, le recrutement et la formation de collaborateurs. Face à ces problématiques, vous êtes souvent démunis, le SNVEL propose une grande variété de services pour vous accompagner dans ces différentes tâches :

- ✓ **Des services exclusifs** offerts aux adhérents : l'assistance juridique et sociale, l'assistance e-réputation, avec des avis d'experts, des outils de gestion de l'entreprise.
- ✓ **Des services à un tarif préférentiel** pour les adhérents : l'estimation de clientèle, la fourniture d'imprimés ou de signalétique, l'abonnement à la Dépêche Vétérinaire et certaines des formations délivrées par Formaveto.
- ✓ **Des services à un tarif négocié** pour tous les vétérinaires : l'aide au recrutement, la gestion comptable de l'entreprise, l'étude de projets, la formation des équipes ASV et vétérinaires.

> Retrouvez sur le site extranet du SNVEL [le Livret des filiales](#)

## Défendre les intérêts collectifs des vétérinaires

Vous exercez une profession réglementée dont les prérogatives peuvent être impactées par les mutations de la société et par l'évolution des législations française et européenne. Le SNVEL joue les rôles de groupe d'influence auprès des pouvoirs publics, de représentation des vétérinaires employeurs auprès des partenaires sociaux et de promotion de la profession auprès du grand public. Par ses adhérents il représente quelques 1500 entreprises, ce qui lui confère une légitimité et lui donne du poids dans les négociations.

- ✓ **Intervention dans les groupes de travail** sur les grands dossiers menés par l'Etat (Formation initiale, crises sanitaires, ...). Action de lobbying avant et pendant l'élaboration des projets de loi en France et en Europe et auprès des partenaires professionnels pour veiller à la préservation des droits des vétérinaires et promouvoir leur place dans la société.
- ✓ **Pilotage des Commissions Paritaires** quant à la rédaction des conventions collectives à la réalisation de grandes études socio économiques, orientation des fonds de la formation continue au FIF-PL, co-pilotage avec l'Etat des priorités en matière de formation des ASV.
- ✓ **Recherche de nouvelles opportunités** (implication dans la prospective avec VetFuturs France)
- ✓ **Promotion du vétérinaire** auprès du grand public par l'organisation d'événements (Stand vétérinaire au Salon de l'Agriculture) et par des supports de communication (opération « Le Chien + Zen » pour la possession de chiens, application Filalapat pour l'identification des carnivores domestiques).

## Exemples de remises adhérent

**-30€**

sur l'abonnement annuel à la Dépêche Vétérinaire

**-20 €**

sur l'achat de 100 passeports version enrichie

**-10 €**

de remise sur tous les imprimés (ordonnances, numérotées, registre des stupéfiants, surveillance chiens mordeurs, certificats de cession, ...)

**-100 €**

sur la Croix lumineuse à Led thermo

**Offert**

Accès au conseil juridique et social du SNVEL

**-400 €**

de remise sur la 1ère estimation de clientèle pour les adhérents depuis moins d'un an et 1150 € à partir de la deuxième année de cotisation. Le renouvellement de l'estimation est gratuit tous les 3 ans et à tarif préférentiel sinon.

### Actions menées par le SNVEL

- ✓ La délivrance du médicament vétérinaire en France et en Europe par le vétérinaire.
- ✓ L'identification électronique des carnivores domestiques exclusivement par le vétérinaire
- ✓ La professionnalisation des recrutements
- ✓ La mise en place du tutorat
- ✓ L'initiation du projet « Vétérinaires et territoires » concernant le maillage territorial
- ✓ La maîtrise et l'organisation des formations diplômantes des ASV
- ✓ La valorisation des actes et la formation à la construction des prix
- ✓ La mise en place d'une réflexion prospective : VetFuturs France